

Juin 2015

## CONTENU

- 01 Éditorial
- 02 Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport
- 03 Organisations régionales antidopage (ORAD)  
  
Contributions annuelles à l'AMA
- 04 Collaboration entre l'AMA et l'ACNOA
- 05 Code Mondial Antidopage - Éducation  
  
Calendrier 2015

### BUREAU RÉGIONAL AFRICAÏN

8<sup>th</sup> floor  
Protea Assurance Building  
Greenmarket Square  
Cape Town, 8001  
Tel.: 27.21.483.9790  
Fax: 27.21.483.9791

### BUREAU PRINCIPAL

Tour de la Bourse  
800 Place Victoria, Suite 1700  
Case Postale 120  
Montréal, Québec H4Z 1B7  
Canada  
Tél.: 1.514.904.9232  
Fax: 1.514.904.8650

Email: [info@wada-ama.org](mailto:info@wada-ama.org)  
[www.wada-ama.org](http://www.wada-ama.org)

**DIS NON!  
AU DOPAGE**

## ÉDITORIAL

**M. Rodney Swigelaar, Directeur, bureau régional africain de l'AMA**

Chers partenaires africains de l'AMA,

L'année 2015 se révèle très chargée sur le plan du sport et de la lutte contre le dopage. Le Code mondial antidopage est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, et je suis très heureux de déclarer qu'une majorité écrasante de pays africains ont amendé leurs règles antidopage pour s'y conformer, au besoin. Nous collaborons encore avec la Guinée-Bissau pour l'aider à réaliser cette tâche incontournable le plus tôt possible afin que ses règles puissent être déclarées conformes au Code. L'AMA continuera d'aider les pays et les signataires dans la mise en œuvre du Code et invite ses partenaires à collaborer avec elle à cet égard.

Alors que nos six ORAD poursuivent leur expansion, j'encourage encore une fois nos gouvernements et les partenaires de l'ACNOA à s'assurer que les représentants de leur ORAD respectif assument leurs responsabilités en diffusant régulièrement des commentaires et des nouvelles à jour sur leurs activités. Grâce aux Bourses de l'AMA pour les contrôles qui sont versées aux ORAD, les activités de contrôle se poursuivent dans les états membres. Les bienfaits de ses bourses sont déjà manifestes, les contrôles étant presque quotidiens dans la région. Quoi qu'il en soit, nous pouvons en accomplir beaucoup plus, et c'est pourquoi nous invitons nos partenaires à faire le maximum pour soutenir et faciliter le processus de collecte d'échantillons.

**« Les Jeux africains, qui auront lieu en septembre à Brazzaville, seront sans aucun doute le fait saillant du calendrier sportif de l'Afrique »**

Les Jeux africains, qui auront lieu en septembre à Brazzaville, seront sans aucun doute le fait saillant du calendrier sportif de l'Afrique. À cet égard, l'AMA soutient activement les organisateurs de cet événement dans la mise en place d'un programme de contrôle pertinent, complet et robuste. Il incombe à chacune des délégations de s'assurer que ses sportifs sont bien informés des règles antidopage qui seront en vigueur aux Jeux et de comprendre leurs rôles et leurs responsabilités en matière de collecte d'échantillons. À ce sujet, les délégations peuvent compter sur le soutien des ORAD et du bureau régional de l'AMA. Collaborons pour nous assurer que nos sportifs, de même que ceux qui les appuient pendant leur préparation et leur éventuelle participation aux Jeux, sont fin prêts pour cet événement!

Enfin, continuons de travailler ensemble et de veiller à ce que la communication ne soit jamais interrompue.

N'hésitez surtout pas à nous transmettre vos questions et vos demandes de soutien. Nous nous ferons un plaisir de vous appuyer dans vos démarches visant à protéger les sportifs propres.

Rendez-vous à Brazzaville!

# CONVENTION DE L'UNESCO CONTRE LE DOPAGE DANS LE SPORT

## Ratifications – Huit (8) pays non-signataires en Afrique

Le nombre de pays ayant ratifié la Convention a récemment atteint 179 à l'échelle mondiale et seuls 16 pays tardent à compléter le processus. Sur le continent africain, on compte huit (8) pays non-signataires : République centrafricaine, Djibouti, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Soudan du Sud et Tanzanie. Nous les encourageons à compléter le processus sans délai.

Nous nous engageons à aider tous les pays concernés à compléter le processus de ratification, puisque nous disposons des informations et des outils pertinents pour les appuyer. En ratifiant la Convention, ces pays peuvent obtenir du soutien financier auprès du Fonds volontaire de l'UNESCO.

### Fonds volontaire de l'UNESCO – faites une demande et profitez d'un financement de 20 000 \$ US pour un projet national

La date limite pour soumettre un projet provisoire est le 15 juillet 2015.

Depuis la création, en 2008, du Fonds volontaire de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport (Fonds volontaire), 52 projets ont été approuvés et financés en Afrique. S'il est encourageant de voir un si grand nombre de pays bénéficiaire du Fonds, nous souhaiterions voir beaucoup plus de pays d'Afrique y accéder.

Nous vous rappelons que le bureau régional peut vous aider à formuler une proposition pertinente dans le cadre du processus de demande de financement. Vos demandes de renseignements sont les bienvenues.

Avant d'entamer vos démarches, veuillez prendre connaissance du document *Soumettre une demande au Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport : Conseils et astuces*, disponible au : <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002304/230422f.pdf>

Dans le passé, trop de demandes incomplètes ont été soumises. Ce guide fournit quantité de conseils utiles afin de vous aider à présenter une demande complète et conforme.

L'UNESCO a publié un manuel qui explique la procédure de demande et d'autres conseils utiles : <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001885/188519f.pdf>



L'implémentation du projet de l'UNESCO à Moroni, Union des Comores

### Demande auprès du Fonds : Dates importantes à retenir

**Mai/juin/juillet** : Préparer la demande (trois mois)

**15 juillet 2015 (ou avant cette date)** : Soumettre une demande PROVISOIRE au Bureau régional de l'AMA ou à l'UNESCO (Nancy McLennan)

**15 septembre 2015** : Toutes les demandes **FINALES** (anglais/français) ont intégré les recommandations du bureau régional de l'AMA et de l'UNESCO, elles ont été signées et estampillées et peuvent être soumises au Comité d'approbation

**14 octobre 2015** : Les demandes finales sont présentées aux membres du Comité d'approbation

**27 octobre 2015** : Réunion du Comité d'approbation – réunion ultime avant l'élection d'un nouveau comité à la Conférence des parties, le 29 octobre 2015

## Conférence des Parties de l'UNESCO, 28 et 29 octobre 2015, Siège de l'UNESCO à Paris

### Dixième anniversaire de la Convention

L'UNESCO a confirmé que le dixième anniversaire de la Conférence des Parties se tiendra les 28 et 29 octobre à son siège, à Paris. Nous encourageons les ministres, les représentants principaux des gouvernements et les responsables de la lutte contre le dopage à y prendre part.

En ce qui concerne la forme que prendra la lutte contre le dopage, un leadership et un débat vigoureux s'imposent.

Cet important forum doit donc être inscrit au calendrier des représentants de la région de l'Afrique. Des invitations seront envoyées en temps voulu par l'UNESCO. Pour toute question, communiquez avec M. Marcellin Dally ([m.dally@unesco.org](mailto:m.dally@unesco.org)).

## Questionnaire AdLogic de l'UNESCO – Obligation des signataires de la Convention

Les pays qui ont ratifié la Convention doivent répondre tous les deux ans au Questionnaire de l'UNESCO pour préciser ce qu'ils ont entrepris, à titre d'États parties, relativement à la Convention. M. Marcellin Dally, secrétaire de la Convention, est la personne-ressource des États parties. Vous pouvez joindre M. Dally à l'adresse [m.dally@unesco.org](mailto:m.dally@unesco.org). Il vous fournira les détails nécessaires pour que votre gouvernement puisse répondre au questionnaire. Veuillez communiquer avec lui dans les plus brefs délais si votre pays figure dans la liste suivante :

*Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Lesotho, Libéria, Libye, Malawi, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Somalie, Soudan, Swaziland, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe (29).*

## ORGANISATIONS RÉGIONALES ANTIDOPAGE (ORAD)

Offerte aux ORAD, la Bourse de l'AMA pour les contrôles a contribué sans aucun doute aux énormes progrès réalisés sur le continent. Grâce à cette bourse, un nombre supérieur de contrôles hors compétition sont effectués dans les pays membres d'une ORAD. Parallèlement, les agents de contrôle du dopage acquièrent de plus en plus d'expérience. Ce foisonnement devrait par ailleurs donner lieu à la multiplication des partenariats avec les fédérations internationales en raison de l'augmentation de la capacité et de la qualité. Ce programme de contrôle permettra de tester un plus grand nombre de sportifs de la région, ce qui est particulièrement important à l'approche des Jeux africains, qui se tiendront à Brazzaville (Congo) en septembre 2015.

D'autres formations et activités de développement des capacités sont prévues dans les diverses ORAD (agents d'éducation, agents de contrôle du dopage, comités de gestion des résultats) afin de créer un réseau de soutien solide et conforme au Code pour les pays membres d'une ORAD.

Par suite de la formation du personnel des ORAD tenue en décembre 2014 à Montréal et de celle tenue au Cap en 2013, le bureau régional prépare la deuxième séance de formation du personnel africain. Celle-ci aura lieu en août 2015 et vise à renforcer encore plus la capacité du personnel des six ORAD pour accroître la qualité de leurs bureaux, améliorer leurs activités quotidiennes et accroître l'efficacité générale de leurs programmes.



ORAD Zone IV - réunion du conseil à Brazzaville (Congo) : 19-20 avril 2015



ORAD Zone IV - formation des ACD à Brazzaville (Congo) : 19-22 avril 2015

## CONTRIBUTIONS 2015 À L'AMA

Les contributions des différents pays permettent de soutenir les activités de l'AMA de lutte contre le dopage dans le sport. À ce jour, un nombre important de pays africains n'ont toujours pas versé leurs contributions pour l'année 2015 et accusent même un retard pour les années antérieures. Ces sommes modiques nous permettent de remplir notre mandat en Afrique et par le fait même d'aider tous les pays à développer et à mettre en œuvre des programmes pertinents.

En date du 15 mai, les pays suivants avaient versé leurs contributions 2015 à l'AMA : *Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Cameroun, Cap-Vert, Tchad, Comores, Congo, Malawi, Maurice, Mozambique, Sénégal, Ouganda et Zambie.*

Nous incitons vivement tous les pays à verser leurs contributions impayées dans les plus brefs délais. Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau régional.



## COLLABORATION ENTRE L'AMA ET L'ACNOA

### *L'entretien entre le bureau régional africain et M. Tommy Sithole, Secrétaire General de l'ACNOA*

*Vous êtes associé depuis longtemps au Mouvement sportif africain. À votre avis, comment la lutte contre le dopage en Afrique a-t-elle évolué depuis votre arrivée?*

Jusqu'aux deux derniers Jeux olympiques, l'Afrique adhérait pour la forme à la lutte contre le dopage, croyant à tort que ce phénomène ne concernait que les sportifs aisés pour lesquels des substances étaient préparées sur mesure dans des laboratoires. De plus, le Mouvement sportif africain ne s'était pas sérieusement engagé dans des programmes antidopage puisqu'il croyait que cette activité était l'apanage des gouvernements. Or, la situation a maintenant changé. De nos jours, on assiste à une quasi-révolution sur le continent africain, surtout grâce aux ONAD et aux ORAD. En un mot, le Mouvement sportif s'est soudainement intéressé à la cause et a investi dans celle-ci. Il ne se passe presque jamais un jour sans que je reçoive un courriel concernant la lutte contre le dopage. L'éducation est l'aspect le plus important des campagnes.

*Vous travaillez en étroite collaboration avec le bureau régional de l'AMA. Quel rôle l'ACNOA joue-t-elle dans la lutte contre le dopage dans la région?*

Aucune compétition ou réunion de sportifs et aucun forum ne sont organisés par l'ACNOA sans tenir compte de l'antidopage et, plus particulièrement, du rôle du bureau régional de l'AMA dans la lutte. La relation personnelle qui existe entre les

les intervenants des deux « camps », si on peut s'exprimer ainsi, est avantagée sur le plan des échanges. Une démarche unique a été adoptée de part et d'autre pour saisir chacune des occasions de diffuser le message. Par l'intermédiaire de mon bureau, l'ACNOA a joué un rôle de premier plan dans le soutien offert au bureau régional pour aider les pays africains dissidents à se conformer au Code.

Tout récemment, j'ai moi-même fait la navette entre les bureaux, obtenu la signature des documents de conformité de Sao Tomé-et-Principe et envoyé ces documents au Cap, le tout à la demande du bureau régional de l'AMA. Dans le cadre du forum annuel des Secrétaires généraux des comités nationaux olympiques, du temps a toujours été consacré aux questions liées à l'antidopage.

Le forum de cette année ne fera pas exception. Nous avons convenu avec Rodney de lui accorder plus de temps pour préparer ses rapports et une analyse de l'impact des programmes d'éducation.

En outre, les Jeux africains auront lieu à Brazzaville, en septembre. L'ACNOA n'est pas entièrement satisfaite des systèmes de rapports et trouve la composante d'éducation un peu brève. Cette cinquantième édition des Jeux (les premiers ont eu lieu en 1965) pourrait bien être la dernière dans les circonstances actuelles des gouvernements. L'ACNOA voudra revoir le processus antidopage pour veiller à leur pleine conformité aux procédures antidopage de l'AMA et s'assurer qu'ils passent du statut d'activité quadriennale à celui de processus continu.



*Qu'est-ce que la collaboration des gouvernements et du Mouvement sportif apporte à la lutte contre le dopage?*

Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, le Mouvement sportif africain commence à peine à être proactif au chapitre de l'antidopage, grâce à la persistance du bureau régional. On admet de plus en plus que la lutte contre le dopage n'est pas uniquement la responsabilité des gouvernements et que le Mouvement sportif doit être le partenaire égal de l'État en raison de l'influence importante qu'il exerce sur le milieu du sport en général. Il faut comprendre que la « force » dominante dans le monde du sport africain a toujours été les gouvernements. Les pouvoirs législatifs et le contrôle des ressources ont fait en sorte que les instances olympiques africaines, en particulier, n'ont joué qu'un rôle secondaire. Au fil des ans, l'influence des instances olympiques africaines a connu une hausse grâce aux fonds offerts par le CIO, au professionnalisme accru dans l'administration du sport et à la reconnaissance du fait que le développement du sport n'est possible que si tous les acteurs de la société jouent leur rôle. Les organisations sportives

#### **De gauche à droite :**

*M. R. Swigelaar, Directeur, Bureau régional africain de l'AMA*

*Gén. L. Palenfo, Président, ACNOA;*

*Rév. Ambassadeur A.M Stofile, Vice-Président, AMA;*

*M. T.G. Sithole, Secrétaire Général, ACNOA*



reconnaissent de plus en plus que leur responsabilité s'étend au-delà des compétitions, qu'elles ont des obligations envers les jeunes et à l'égard du développement en général. Cette prise de conscience n'a pas eu lieu du jour au lendemain; elle est le fruit d'un long processus éducatif dont les résultats commencent à se faire sentir.

J'ai sollicité Rodney pour inclure les formes non traditionnelles de dopage, comme le khat et l'abus de médicaments en vente libre, aux programmes d'éducation. Nous avons discuté des moyens à adopter pour convaincre les ORAD et tous nos partenaires que les programmes antidopage ne sont pas uniquement conçus pour protéger le sport propre, mais également pour

former le caractère et le civisme, et que refuser de se doper est un pas de plus vers la santé, qu'on soit ou non un sportif de compétition. Les gens croient en effet que l'éducation antidopage ne s'adresse qu'aux athlètes et ne vise qu'à les empêcher d'avoir un avantage concurrentiel injuste. L'ACNOA adhère positivement au point de vue voulant que le sport, bien qu'il ait beaucoup d'influence (particulièrement les sports qui ont tendance à produire les modèles de rôle les plus visibles), peut être un outil très utile de développement humain.

*Qu'est-ce que l'ACNOA compte faire pour appuyer les pays au cours du processus de mise en œuvre du nouveau Code mondial antidopage,*

*qui est entré en vigueur en janvier 2015?*

L'ACNOA compte offrir le soutien nécessaire, encourager les CNO et ses partenaires à collaborer avec les autorités et s'assurer que les fonds alloués aux CNO par le CIO (par l'intermédiaire de l'ACNOA) sont également investis dans l'éducation antidopage. La commission médicale et la commission des athlètes de l'ACNOA ont eu droit à un compte rendu particulier sur le sujet. Le premier forum des athlètes africains, qui aura lieu à Marrakech, en octobre, portera d'ailleurs sur le sport propre, les mesures de lutte contre le dopage et l'éducation antidopage.

## CODE MONDIAL ANTIDOPAGE

Le bureau régional africain de l'AMA demeure en contact avec les pays qui ne sont pas conformes au Code mondial antidopage 2015. Nous invitons ces pays à finaliser le processus de révision de leurs règles pour qu'ils puissent être déclarés conformes et remplir leurs obligations en vertu du Code. Pour toute question ou pour obtenir du soutien, communiquez avec le bureau régional africain de l'AMA.

Les organisations ou les pays dont les règles sont conformes au Code doivent maintenant aller au-delà de la mise en œuvre de ses dispositions en lançant des programmes antidopage de qualité. Comment? En consacrant suffisamment de ressources à la mise en œuvre de programmes antidopage (fondés sur les règles du Code) dans les domaines clés suivants : contrôles, gestion des résultats, AUT et éducation.

Pour obtenir du soutien concernant certains programmes, consultez le site Web de l'AMA à l'adresse [www.wada-ama.org/fr](http://www.wada-ama.org/fr), où vous trouverez de la documentation destinée à nos partenaires.

## CALENDRIER 2015

### Juin

Participation de l'AMA à la III<sup>e</sup> réunion conjointe de l'UA – Thème principal : Les XI<sup>es</sup> Jeux africains – 1-4 juin, Brazzaville (Congo)

### Juillet

ORAD zone II et III : Réunion des membres du Conseil – 22-23 juillet, Lomé (Togo)

### Août

Formation du personnel des ORAD d'Afrique – 12-13 août, Le Cap (Afrique du Sud)

### Septembre

Participation de l'AMA aux Jeux africains – 4-19 septembre, Brazzaville (Congo)

Réunion du Comité exécutif de l'AMA – 16 septembre, Copenhague (Danemark)

### Octobre

Participation de l'AMA au Séminaire des Secrétaires généraux de l'ACNOA – 5-7 octobre, Maseru (Lesotho)

ORAD de l'Océan Indien : Réunion des membres du Conseil et formation – 14-16 octobre, Port-Louis (Maurice)

Participation de l'AMA à la Conférence des Parties de l'UNESCO – 29-30 octobre, Paris (France)

### Novembre

ORAD zone I : Réunion des membres du Conseil et formation – 4-6 novembre, Tunis (Tunisie)

Réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation de l'AMA – 17-18 novembre, Colorado Springs (États-Unis)

### Décembre

ORAD zone VI : Réunion des membres du Conseil – 8-9 décembre, Mbabane (Swaziland)